

## Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire

Mahamadou Zongo

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/325>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.325

ISSN : 2262-3353

**Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mai 2009

Pagination : 88-102

ISSN : 1142-852X

**Référence électronique**

Mahamadou Zongo, « Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire », *Hommes & migrations* [En ligne], 1279 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/325> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.325

---

# Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire

Par Mahamadou Zongo,  
maître-assistant, département de Sociologie, UFR des Sciences humaines,  
université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Burkina © Gilles Perrin

**La crise en Côte d'Ivoire au tournant des années quatre-vingt-dix a entraîné un retour massif des Burkinabé situés dans la zone rebelle. La commune frontalière de Niangoloko (Burkina Faso), déjà marquée par les migrations internes en provenance de l'ancienne zone cotonnière du Burkina, a dû accueillir ces nouvelles populations. Le développement de l'économie bénéficie de cet essor démographique. Résultat : de nouveaux équipements, des marchés ruraux dynamiques, mais une contrebande florissante. Qu'en est-il des mécanismes de régulation de la vie entre communautés ?**

Au Burkina Faso, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, les principales zones de départ et d'accueil des migrants internes sont restées pratiquement identiques. La majorité des départs s'effectuaient à partir de ce que l'on appelle communément le "plateau central" comprenant, par ordre d'importance, le Yatenga, le Sanmatenga, le Boulkiemdé, le Passoré, le Kadiogo et l'Oubritenga. Les migrants internes se dirigeaient vers les régions de l'Ouest, notamment les provinces du Mouhoun, des Banwa, du Tuy, des Balé<sup>(1)</sup>. Ces provinces<sup>(2)</sup> constituent, avec celle du Houet et le nord du Kéné Dougou, le cœur de la vieille zone cotonnière du pays. Durant la décennie quatre-vingt-dix, la modernisation des moyens de production et l'augmentation de la densité démographique<sup>(3)</sup> ont généré d'importantes innovations dans le domaine foncier, en particulier la monétarisation des transactions<sup>(4)</sup>. L'insécurité foncière frappe les migrants<sup>(5)</sup>. Nombre d'entre eux partent vers de nouveaux horizons. Ainsi, certaines zones traditionnelles d'accueil des migrants internes (provinces du Mouhoun, du Tuy, des Banwa) deviennent progressivement des zones de départ. Ces réaménagements démographiques s'opèrent dans un contexte sous régional en pleine mutation sociopolitique. En Côte d'Ivoire, jusqu'alors principale destination internationale des migrations burkinabé, la place des étrangers est remise en cause<sup>(6)</sup>, d'où l'esquisse d'une migration de retour<sup>(7)</sup>. Ainsi vers la fin des années quatre-vingt-dix, les flux de départ de la vieille zone cotonnière, ainsi que ceux en provenance de la Côte d'Ivoire, convergent vers de nouveaux fronts pionniers à l'intérieur du Burkina Faso (Comoé, Poni, etc.). Les deux flux vont progressivement s'intensifier, principalement celui en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, les nouveaux fronts pionniers reçoivent des migrants en provenance du plateau central. L'accentuation de la dégradation des terres jointe à la croissance démographique en font toujours un foyer de départ. Il s'agit de comprendre, à l'échelle d'une commune urbaine (très marquée cependant par les traits de la ruralité), les transformations sociales et économiques que cette affluence intensive génère.

## Vivre à la frontière : la commune de Niangoloko

Située à une vingtaine de kilomètres de la frontière ivoirienne, à l'extrême sud de la province de la Comoé qui forme avec la province de la Leraba la région des Cascades, la commune de Niangoloko est composée de quinze villages. La ville dispose d'une gare ferroviaire et a longtemps abrité (jusqu'en septembre 2002) le plus important poste douanier frontalier. La commune bénéficie de conditions climatiques attrayantes et a à sa disposi-

tion d'importantes réserves foncières à cause de la faible densité humaine (5,03 habitants au km<sup>2</sup> en 1975 et 6,8 en 1985). Cependant des années soixante aux années quatre-vingt, à l'instar d'ailleurs de la province, les migrants se sont contentés de la traverser.

Les résultats des différents recensements (1975, 1985, 1996 et 2006) montrent que la population de la commune a connu une brutale augmentation entre 1996 et 2006, à cause incontestablement de l'arrivée de migrants, tant internes qu'internationaux.

Les premières vagues migratoires en destination de la zone ont commencé après les sécheresses de 1973-1974 ; elles ont été suivies, une décennie plus tard, d'une autre vague consécutive à la sécheresse de 1983. Les migrants de cette période provenaient directement du plateau central et s'installaient surtout dans le chef-lieu de la commune (Niangoloko), qui avait tous les attributs d'un gros village.

Les flux en destination de la zone sont restés timides jusqu'au début de la décennie quatre-vingt-dix. Vers la fin de la décennie, un autre flux va émerger en provenance de l'ancienne zone cotonnière.

## Quitter la Côte d'Ivoire : migrants de retour et rapatriés

À partir de la fin des années quatre-vingt-dix, le retour des Burkinabé en provenance de Côte d'Ivoire prend une subite ampleur. D'abord après les affrontements de Tabou en 1999, mais surtout à partir des mois de septembre-octobre 2002, suite au déclenchement de la rébellion ivoirienne qui entraîne la partition du pays en deux<sup>(8)</sup>. Les Burkinabé de Côte d'Ivoire, dont le pays fut considéré comme une base arrière des rebelles, sont accusés de complicité avec les rebelles, voire traités d'"assaillants". Ils deviennent la cible des attaques des milices progouvernementales (les patriotes) et des forces régulières dans les zones sous contrôle loyaliste. Nombre d'entre eux sont contraints de fuir pour rejoindre le Burkina Faso<sup>(9)</sup>. Qualifiés de "rapatriés"<sup>(10)</sup>, ils se sont installés en grande majorité, contrairement aux prévisions<sup>(11)</sup>, dans des provinces dont ils n'étaient pas originaires. Initialement envisagée par les autorités comme une zone de transit pour les rapatriés, comme d'ailleurs toutes les zones frontalières, la commune de Niangoloko a vite été transformée en destination finale. De nombreux rapatriés vont utiliser le tutorat et le mouvement associatif pour s'installer dans les différents villages et un peu partout dans l'ensemble de la zone du Sud-Ouest.

Le flux en provenance de la Côte d'Ivoire a été animé par deux catégories de migrants. D'une part, les migrants de retour<sup>(12)</sup> et, d'autre part, les rapatriés, c'est-à-dire l'ensemble de ceux qui ont regagné le pays dans une situation d'urgence. Cette distinction n'est cependant pas toujours facile à faire sur le terrain : d'une

**Tableau 1 : évolution de la population de l'ensemble de la commune de 1975 à 2006**

1975	1985	1996	2006
14 499	19 629	30 356	54 138

Sources : RGPH 1975, 1985, 1996, 2006

**Tableau 2 : évolution de la population de la ville de Niangoloko de 1975 à 2006**

1975	1985	1996	2006
5 587	7 950	13 424	22 310

Sources : RGPH 1975, 1985, 1996, 2006

**Tableau 3 : évolution des populations des villages de la commune de Niangoloko de 1975 à 2004**

	1975	1985	1996	1998	2004
<b>Boko</b>	291	326	1293	341	2633
<b>Danguouandougou</b>	213	777	1098	1092	1781
<b>Diefoula</b>	338	377	576	621	1248
<b>Folonzo</b>	264	443	721	729	1618
<b>Kakoumana</b>	333	186	266	247	296
<b>Karaborosso</b>	610	782	1040	969	1119
<b>Kimini</b>	605	773	1808	1696	3451
<b>Koutoura</b>	1737	2107	2225	2419	2196
<b>Mitiredougou</b>	1128	1322	1455	1419	2474
<b>Nofesso<sup>(13)</sup></b>	395	514	-	832	1838
<b>Ouangolodougou</b>	818	1120	2123	2079	3521
<b>Tiekoura<sup>(14)</sup></b>	-	164	245	248	1134
<b>Tiemperba</b>	1001	1238	2633	1954	2902
<b>Toundoura</b>	488	546	742	550	1102
<b>Yenderé</b>	691	1004	1307	1873	2851

Sources : 1975, 1985, 1996 : RGPH – 1998 et 2004 : recensements administratifs<sup>(13)</sup>

part, certains migrants de retour se sont fait recenser comme rapatriés pour bénéficier des dons éventuels et, d'autre part, parmi les rapatriés, beaucoup sont rentrés bien longtemps après l'apaisement des combats.

La population de la commune a connu une augmentation de 35,40% entre 1975 et 1985, 54,64% de 1985 à 1996 et enfin 78,30% entre 1996 et 2006.

La progression de la population de la ville est également constante, même si celle-ci a été légèrement plus importante dans la décennie 1985 – 1996 (68,85%) qu'entre 1996 et 2006, période durant laquelle la population de la ville a augmenté de 66,20%.

L'augmentation récente de la population s'est donc faite au profit des villages de la commune, comme le montre le tableau 3.

## L'impact des migrations dans la commune, le cas de *Tabou*

Dans la ville de Niangoloko, les rapatriés se sont établis massivement dans les secteurs 1, 3 et 5. Ces concentrations ont entraîné des extensions au secteur 5 avec la création de *Hong Kong Faso* et au secteur 3, avec celle de *Tabou*. Situé au nord-ouest de la commune, ce site a accueilli des vagues successives de migrants<sup>(16)</sup>. Initialement, ceux qui ont fui les affrontements intercommunautaires de la région de *Tabou* dans le sud-ouest ivoirien en septembre 1999. Avec le déclenchement de la rébellion en septembre 2002, les “rapatriés” se sont installés selon des trajectoires différentes. Après la Côte d'Ivoire, une première catégorie est venue directement dans la ville, alors que la deuxième catégorie a transité par d'autres étapes à l'intérieur du Burkina Faso, notamment Ouagadougou, Bobo Dioulasso, etc. L'origine de l'appellation “*Tabou*” reste assez confuse. Lors d'entretiens avec les chefs de famille en provenance de *Tabou* en 2004, leur responsable, à propos de l'origine du nom du quartier, en a attribué la paternité à leurs tuteurs. “*Quand nous sommes arrivés ici, tout le monde savait que nous venions de Tabou. Quand on voulait voir des autorités, on se présentait comme ceux qui sont venus de Tabou ; quand il y avait une convocation pour nous par les autorités, c'était par 'ceux qui venaient de Tabou' qu'on nous désignait. C'est également la même chose avec les habitants qui désignaient notre zone par le nom 'Tabou'. C'est comme cela que nous-mêmes on a fini par désigner la zone, sinon ce n'est pas nous qui avons eu l'initiative*”. Le lotissement du quartier a depuis favorisé l'arrivée de nombreux tributaires non ressortissants de *Tabou* d'une part, et, d'autre part, la dispersion géographique de ceux qui y habitaient originellement. Si le quartier a gardé son nom, ses habitants actuels sont très nombreux à ne pas pouvoir identifier les originaires de *Tabou*.

## Flux migratoires en provenance de la Côte d'Ivoire suite à la crise de Tabou au le déclenchement de la rébellion

### Hong-Kong Faso, images de l'anarchie

Située à la périphérie sud-ouest de la commune, *Hong-Kong Faso* est une zone non lotie, de forte concentration de rapatriés arrivés suite au déclenchement de la rébellion. Le quartier a cependant été créé en 1998 par des migrants internes en provenance, soit directement du plateau central, soit de la vieille zone cotonnière. Avec l'installation des rapatriés, le site a d'abord été baptisé *Pélésie*, au regard de l'importance numérique de ceux qui venaient de cette localité de la Côte d'Ivoire (ouest), mais suite aux protestations des migrants internes, il a été rebaptisé *Hong Kong Faso*, eu égard à l'anarchie des installations<sup>(17)</sup>. Tout comme à *Tabou*, la dénomination des lieux semble avoir été effectuée, non pas par les habitants des lieux eux-mêmes, mais plutôt par leurs voisins en référence à la zone de provenance. L'installation des rapatriés, surtout en un laps de temps très court, a perturbé certains secteurs tels que l'éducation, l'action sociale, les centres de santé, etc. Entre

2003 et 2006, la zone a connu un regain d'insécurité (vol, braquage, coupeurs de route, etc.) que certains ont attribué aux rapatriés. Les autorités locales la resituent dans un contexte plus large caractérisé par l'absence d'autorités administratives dans le nord de la Côte d'Ivoire, la circulation des armes due à la contiguïté de la zone rebelle, etc.

## L'apparition des hameaux de culture en milieu rural

Le phénomène de concentration des rapatriés selon la provenance géographique, constaté dans le chef lieu de la commune se rencontre également en milieu rural. Conséquence de cela : la création de hameaux de culture habités de façon presque exclusive par des migrants internes, des rapatriés et des migrants de retour. Ces hameaux de culture ont généralement un rattachement administratif précis<sup>(18)</sup>, mais ce n'est pas toujours le cas comme l'illustre la situation de Sanmatenga. Officiellement rattaché au village et au terroir de Mitiéridougou, ce hameau de culture se situe en réalité à l'intersection des terroirs de quatre villages (Toundoura, Koutoura, Tounoura et Mitiéridougou). L'histoire du hameau montre qu'il a été créé à la fin des années quatre-vingt-dix par des migrants en provenance de la vieille zone cotonnière. À l'arrivée des rapatriés en 2002, suite aux interventions des autorités administratives auprès des pouvoirs coutumiers pour faciliter leur insertion<sup>(19)</sup>, les quatre villages ont cédé chacun une portion de leur terroir dans la zone où étaient déjà installés les migrants en provenance de la zone cotonnière. Cependant, presque tous les rapatriés ont été installés par un courtier du village de Mitiéridougou avec plus ou moins la bienveillance des chefs de terre des différents villages<sup>(20)</sup>. Le hameau comptait en 2008 environ 900 habitants répartis en 101 concessions, dont l'écrasante majorité est arrivée de la Côte d'Ivoire en deux vagues, notamment en 1999 et surtout après 2002.

## L'impact de la crise ivoirienne sur l'économie communale

L'économie de la commune de Niangoloko, outre l'agriculture et l'élevage, est tributaire des activités générées par la gare ferroviaire et le poste de douane frontalier sur la Route nationale 7 (reliant Abidjan à Ouagadougou) auxquels s'ajoutent le marché central et la gare routière. Le déclenchement de la rébellion en 2002 l'affecte tout particulièrement. La première conséquence a été l'arrêt du trafic



ferroviaire, entraînant la fermeture de la gare. Le poste de douane subit un brusque arrêt de ses activités en dépit de l'intensification du trafic pendant les premières semaines des affrontements en Côte d'Ivoire (à cause de l'afflux de rapatriés). Selon le témoignage d'un des responsables du syndicat des transporteurs, avant le déclenchement de la rébellion, entre 70 et 100 cars et poids lourds transitaient quotidiennement par le poste de douane.

Mais entre 2003 et 2006, le tronçon a été délaissé au profit des corridors ghanéen, togolais et béninois. Selon un coiffeur, installé aux abords de la douane quelques mois avant la rébellion, *“on pouvait passer des jours sans voir un camion à la douane ; même les cars qui venaient étaient remplis de femmes et d'enfants qui arrivaient ici affamés ; il n'y avait plus rien ici”*. L'économie de la zone a égale-

ment perdu le bénéfice de ce que les acteurs locaux appellent “l'argent des traites<sup>(21)</sup>” en provenance de la Côte d'Ivoire. *“Des Burkinabé passaient la frontière pour cultiver du coton à Ouangolodougou (CI) et revenaient acheter des motos, tout comme nos parents des plantations ivoiriennes qui revenaient payer des parcelles ou construire. Mais avec la crise et l'intérêt de plus en plus faible que les cultivateurs ont pour le coton, nous les commerçants, nous ne bénéficions plus de l'argent de ces traites”*, précise le responsable du Syndicat des commerçants.

Le ralentissement des activités économiques s'est d'abord manifesté par la chute du commerce ambulant, pratiqué par de nombreux commerçants. Certains se sédentarisent et opèrent une reconversion dans la contrebande de produits de grande consommation (essence, huile, farine, etc.), l'agriculture en milieu rural, l'orpaillage. Ce qui explique dans une certaine mesure l'essor du salariat agricole, notamment le *tèrkélé* (travail journalier) qui existait certes, mais limité au groupe autochtone gouin.

**Le ralentissement des activités économiques s'est d'abord manifesté par la chute du commerce ambulant, pratiqué par de nombreux commerçants.**

## Les marchés ruraux se développent

Les liaisons entre Niangoloko, les villages de la commune, voire les communes voisines, se sont développées à cause de l'émergence des marchés ruraux. Cette réorganisation a changé le statut de la ville de Niangoloko, zone traversée devenue zone de destination, de départ et même ville de transit. L'augmentation de la population de la commune, observée entre les recensements administratifs de 1998 et 2004,

s'est opérée au profit des villages. De nouvelles opportunités de commerce émergent à la fois pour les rapatriés installés dans les villages et les commerçants itinérants basés à Niangoloko. Si, dans l'ensemble, chaque village dispose dorénavant d'un marché, ceux de Boko, de Kimini ou de Temperba, par leur importance, attirent les populations des communes et villages voisins du nord de la Côte d'Ivoire. L'essor des marchés s'accompagne dans certains villages de la fixation des commerces, de l'ouverture de lieux de distraction (vidéo club, soirée dansante les jours de marché, etc.) et de l'amélioration des moyens de communications avec les autres localités<sup>(22)</sup>. L'émergence des marchés villageois a renforcé le rôle économique de Niangoloko qui est devenu un centre d'approvisionnement.

La contribution des rapatriés et des migrants de retour à la dynamisation et à l'animation de l'économie locale a été significative. Au-delà de la clientèle qu'ils représentent, beaucoup d'entre eux se sont reconvertis dans le commerce, notamment le commerce ambulancier, la vente de céréales, les boutiques diverses, le bétail, les activités de contrebande d'essence, etc., alors que le secteur du transport reste fortement dominé par les autochtones gouin ainsi que les Senoufo et les Dioula.

## La contrebande d'essence : une économie transfrontalière florissante

Avec le déclenchement de la rébellion et la partition de la Côte d'Ivoire, les circuits économiques qui étaient très dépendants d'Abidjan, la capitale économique du pays, ont été fortement perturbés. La contrebande qui se développe porte essentiellement sur les produits pétroliers ainsi que sur les cultures de rente (café, cacao, coton), le bois d'œuvre (le teck en particulier) et les produits pharmaceutiques<sup>(23)</sup>. Si au début de la rébellion, la zone rebelle était "importatrice" de carburant, c'est elle qui finira progressivement par alimenter toute la zone frontalière.

La contrebande de carburant est animée par trois catégories d'acteurs qui se distinguent les uns des autres par les moyens et les quantités transportées. Tout d'abord, les "pistards" : il s'agit de cyclistes et de motocyclistes qui, individuellement ou en petits groupes, transportent à travers les pistes le carburant acheté à Ouangolodougou en zone rebelle et situé à environ 55 km de Niangoloko. Un cycliste peut transporter entre 5 et 6 bidons de 25 litres tandis qu'un motocycliste peut transporter entre 6 et 7 bidons et peut faire deux voyages par jour. On compte également des conducteurs de passagers. Enfin, les *bandawurusé* (pluriels de "*bandawurgu*", expression locale synonyme de "puissant") se caractérisent par l'importance des moyens utilisés, notamment des voitures personnelles ou des

minicars reconvertis dans le transport du carburant, et quelquefois des citernes qui se ravitaillent en zone rebelle et regagnent Niangoloko par la Route nationale, pour alimenter à la fois la ville et les villages environnants.

La zone rebelle est approvisionnée via Niangoloko, selon le recoupement des informations, par deux circuits. Le premier part des ports du Togo et du Ghana, transite par le Burkina Faso ou le Mali pour rejoindre le nord ivoirien, tandis que le second part de la zone loyaliste, en remontant soit au centre et au nord par l'est de la Côte d'Ivoire à partir d'Aboisso, Abengourou etc., soit en transitant par les villes frontalières ghanéennes pour rejoindre la zone rebelle. Les contrebandiers qui fournissent la zone frontalière burkinabé en carburant s'approvisionnent à Ouangolodougou, généralement à 550 francs CFA le litre. L'essence est revendue au détail à Niangoloko entre 625 et 650 francs CFA le litre, sous les arbres ou dans des boutiques de fortune aux abords des routes au moment où le prix du litre officiel à la pompe variait entre 700 et 725 francs CFA.

L'indifférence des autorités a fini par "légaliser", aux yeux de la population, cette contrebande de carburant, d'autant plus que les douaniers et les fonctionnaires s'approvisionnent comme tout le monde chez les revendeurs. Les responsables de la douane justifient l'inaction de leur service par son statut à Niangoloko, un simple bureau et non une brigade, ainsi que l'insuffisance des effectifs. Mais, même en cas de contrôle, les produits confisqués sont réinjectés dans le marché au travers des ventes aux enchères.

## La régulation des rapports intercommunautaires

Dans le contexte des migrations non organisées par l'État, l'accueil et l'insertion des migrants en milieu rural s'organise autour de l'institution du tutorat<sup>(24)</sup> qui définit à la fois les rôles et les devoirs des tuteurs (autochtones) et ceux des hôtes (les migrants). Le tutorat organise tant les relations intercommunautaires que les relations interpersonnelles dans la mesure où, généralement, chaque migrant a son tuteur autochtone, même si de nos jours l'importance du flux migratoire tend à supprimer ce second volet<sup>(25)</sup>.

De nos jours, il n'existe pas de tensions intercommunautaires au sein de la commune, cependant l'espace social se caractérise par une prolifération d'associations et de groupements polarisés autour de la distinction migrants moosé et les autres. Chez les migrants, de nombreuses associations renvoient aux provinces d'origine (ressortissants de Yatenga, ressortissants de Kaya, de Boulkiemdé, etc.) auxquelles

s'ajoutent des associations à vocation plus fédérative comme l'association *Buud nooma*. Cette association, composée uniquement de Moosé, transcende les zones de provenance des migrants. Fortement structurée avec des comités dans les villages, les secteurs et les quartiers, elle vise, selon ses responsables, à la promotion de la solidarité entre Moosé.

## La prolifération des associations

Chez les autochtones, on peut citer les associations *Ibélina*, *Iyé n'kéhayé*, l'Union des producteurs du riz, etc. Elles ont pour spécificité, au delà de l'ethnie gouin, de regrouper également d'autres ethnies, comme les Sénoufo, les Dagara (ressortissants du Sud-Ouest mais supposés être linguistiquement proches des Moosé) et surtout des Gourounsi (dont certains sous-groupes partagent la région du Centre-Ouest avec les Moosé)<sup>(26)</sup>. Si le rapprochement des Sénoufo (qui se disent d'ailleurs autochtones) avec les Gouin peut s'expliquer par le fait qu'ils partagent la même aire géographique et culturelle, par contre l'intégration des Gourounsi et Dagara semble plus être liée à la proximité des pratiques culturelles et religieuses. Comme chez les autochtones gouin, le christianisme et/ou l'animisme dominant chez ces deux ethnies, contrairement aux migrants moosé principalement musulmans. Ces derniers manifestent de fortes réserves à l'égard du christianisme et surtout de l'animisme, ce qui constitue une forte entrave à l'intégration intercommunautaire.

La polarisation migrants moosé et autochtones sur le plan associatif éclipse de fait une compétition plus feutrée sur le plan politique<sup>(27)</sup>, où l'importance numérique des migrants moosé, associée à leur organisation, suscite chez les autochtones des craintes de perte du contrôle politique de leur localité. Ces craintes sont renforcées par les velléités d'autonomie de certains hameaux de culture numériquement plus importants que les villages de rattachement. C'est le cas de Larba qui cherche à s'émanciper du contrôle administratif du village Dangouindougou.

## Le tutorat, une forme d'intégration ancienne... et menacée

L'appartenance commune à une zone de départ structure des réseaux de complicité. Dans la commune de Niangoloko, les migrants moosé ont tendance, *in fine*, à s'associer selon qu'ils viennent de la zone cotonnière ou de la Côte d'Ivoire.

Les migrants venus de la zone cotonnière et les migrants de retour, arrivés individuellement et progressivement, ont été accueillis et installés selon les principes du regroupement classique : grâce au tutorat. Ils disposent par conséquent de contacts au sein des communautés autochtones. L'irruption des associations et des groupements dans l'accueil et l'installation des rapatriés introduit des modifications importantes. L'efficacité de cette forme d'organisation tient à la structuration des migrants moosé<sup>(28)</sup> en terre d'accueil. Les migrants se regroupent en fonction de la parenté ou de la proximité des villages d'origine. Ce qui certes renforce la cohésion intra-communautaire, le maintien de la langue, la préservation de l'identité culturelle, etc., mais aussi et souvent conduit à la restriction des échanges intercommunautaires, cultive la faible perméabilité des migrants moosé aux us et coutumes locales. C'est cette structuration, doublée souvent de leur poids démographique ainsi que l'affirmation de leur spécificité culturelle, qui suscite de la part de leurs tuteurs autochtones des accusations d'impérialisme. L'association supprime les ancrages individuels entre société d'accueil et migrants. Elle s'institue comme instance médiane entre les deux communautés. Si pendant la période de crise, caractérisée par une combinaison des sentiments d'émotion et de patriotisme, les associations et les groupements ont pu jouer ce rôle, l'évolution des relations montre que les associations, dont certaines sont d'ailleurs tombées en léthargie, n'arrivent pas à assumer le rôle qu'elles s'étaient attribuées. Ceci contribue dans une certaine mesure à fragiliser les relations intercommunautaires dans les zones de colonisation agricole.

**Les migrants venus de la zone cotonnière et les migrants de retour, arrivés individuellement et progressivement, ont été accueillis et installés selon les principes du regroupement classique : grâce au tutorat.**

## **Migrants internes, migrants de retour et rapatriés, de la solidarité à la concurrence**

De nombreux rapatriés vont utiliser les relations des migrants internes ou des migrants de retour pour l'accès aux ressources (terre de culture, terrain d'habitation, crédit, etc.). Mais très vite, ils manifestent des velléités d'émancipation à l'égard de leurs tuteurs (individu ou association) en négociant directement avec les autochtones. Dans le contexte d'évolution brutale des modes d'accès à la terre, marquée surtout par la monétarisation (Zongo. 2008), l'émancipation des rapatriés de leurs tuteurs

“migrants” accélèrera l'insécurité foncière dans la localité. Les premières victimes seront les tous premiers migrants qui avaient obtenu la terre selon les modalités traditionnelles (notamment le prêt). En effet, la progression rapide des transactions foncières monétarisées conduira, d'une part, les détenteurs des droits fonciers coutumiers au retrait de terres attribuées selon les modalités traditionnelles, d'autre part, à l'apparition de pratiques opportunistes chez certains d'entre eux, consistant à vendre le terrain à plusieurs personnes ou à amputer des superficies déjà vendues. Si l'insécurité foncière frappait initialement les premiers migrants dans la zone, elle finira, à travers ces pratiques, par toucher tous les migrants, y compris les rapatriés eux-mêmes. Ces derniers en seront rendus responsables par les migrants internes. Ce qui a conduit progressivement à une dégradation des rapports entre les migrants internes et les rapatriés auxquels ont été confondus progressivement les migrants de retour. Les accusations réciproques s'accompagnent de stigmatisation.

## Un climat délétère parmi les migrants

Ainsi, les rapatriés, tout comme d'ailleurs les migrants de retour, à l'instar de tous les Moosé, considèrent les autochtones comme des *gangnsé*<sup>(29)</sup> dont les pratiques étranges, néanmoins excusables, sont dévalorisées par rapport aux us et coutumes des Moosé. Les migrants internes, surtout ceux venus directement du plateau central, sont considérés par ceux venus de la Côte d'Ivoire comme *zou sabla*<sup>(30)</sup>, ignorants, maladroits, peu ouverts, inexpérimentés et manquant d'ambition. Il arrive que les rapatriés accusent certains responsables d'associations (impliquées dans l'accueil et l'installation des rapatriés) d'avoir instrumentalisé leur situation à des fins personnelles. Selon un des leaders des rapatriés du quartier *Hong Kong Faso*, “on entend toujours à la radio dire que le gouvernement a donné de l'argent, des vivres et même du matériel d'agriculture pour nous aider. Mais nous, ici, on n'a jamais rien vu. Chaque jour, ils disent qu'ils n'ont encore rien reçu<sup>(31)</sup>”.

A contrario, les rapatriés sont considérés par les migrants internes (mais aussi par les autochtones) comme des irrespectueux croyant pouvoir tout acheter ou tout régler avec l'argent. Traités de *kosweto*<sup>(32)</sup> par les migrants internes, les rapatriés sont également accusés de suffisance, de fourberie, etc., tous traits contraires “aux valeurs du peuple moaga”, caractérisées par l'intégrité, la modestie, la discrétion, etc. Ils sont d'ailleurs soupçonnés de patriotisme douteux. Leur retour au Burkina Faso ne s'expliquerait que par la contrainte ; leur départ pour la Côte d'Ivoire est perçu comme inéluctable si le conflit ivoirien est résolu. Cette idée est partagée par les migrants internes et par les autochtones, comme en témoignent ces propos d'un chef de famille

autochtone : “les rapatriés sont des gens qui préfèrent mourir au pied de leurs cacaoyer et caféier que de souffrir avec la daba [la grande houé]. Ce sont des gens qui vont repartir en Côte d’Ivoire.” Ces certitudes s’appuient d’une part sur le constat que de nombreux rapatriés des quartiers *Tabou* et *Hong Kong Faso* ont déjà regagné la Côte d’Ivoire depuis 2005<sup>(33)</sup>. Souvent sans avoir épongé les dettes ou informé ceux qui s’étaient portés garants pour qu’ils accèdent au crédit dans les institutions de microfinance comme le FAARF<sup>(34)</sup>. Ainsi, les rapatriés sont désignés par les migrants de retour à l’occasion des situations de confrontation surtout (conflit interpersonnel, rivalité, compétition pour la conquête de femmes, etc.) par le sobriquet “*zouëtba*”, c’est-à-dire “les fuyards”. De nombreux rapatriés et migrants de retour, tout en maintenant leurs activités dans la commune, repartent régulièrement en Côte d’Ivoire où ils disposent encore d’importants investissements immobiliers (plantations, maisons, etc.). En faisant le choix de la dispersion de leur famille des deux cotés de la frontière, certains d’entre eux s’inscrivent dans une logique de multirésidentialité transnationale. La mobilité des rapatriés ne cesse de susciter le doute, à l’image de ce jeune fonctionnaire : “*On ne sait jamais où ils sont, ces gens-là.*” ■

## Notes

1. L’article utilise en partie des données du programme de recherche FSP (n°2003/74)/MIRTAS (Migrations internationales et reconfigurations territoriales en Afrique de l’Ouest et au Sahara) IRD/CEPED financé par le MAE ; notamment des rapports de Koudougou Saydou, Kouraogo S. Oumarou, Ouedraogo Thomas, Neya Sihé. Je remercie en particulier Ouedraogo Assami, responsable de l’association *Djin* à Niangoloko, pour avoir facilité les premiers contacts de terrain depuis 2004.

J’exprime également toute ma reconnaissance au LASDEL, qui m’a accueilli à Niamey pendant deux mois (janvier et février 2009) grâce à son programme JASS in West Africa (Joint Activities for Enhancement of Social Science Research on Gouvernance in West Africa) financé par DANIDA par l’entremise de l’Université de Roskilde.

2. CONAPO, “Migrations internes, dynamiques foncières et politiques foncières au Burkina Faso”, Symposium sur les migrations au Burkina Faso, 13, 14,15 juillet 2006, Ouagadougou, 2006 ; L. Drabo et F. Ilboudo F., “Monographie du Burkina Faso : dynamique des populations, disponibilités des terres et adaptations des régimes fonciers”, Paris, FAO, rapport provisoire, 2000, p.54.

3. L. Pare et B.Tallet, “D’un espace ouvert à un espace saturé. Dynamique foncière et démographique dans le département de Kouka (Burkina Faso)”, *Espace, populations et sociétés*, 9, 1999, p. 83-92.

4. P. Mathieu, Ph. Lavigne Delville, H. Ouedraogo, L. Paré, M. Zongo, *Sécuriser les transactions foncières au Burkina Faso. Étude sur l’évolution des transactions foncières au Burkina Faso*. Rapport de synthèse, GREM, ministère de l’Agriculture (Burkina Faso), Ambassade de France, 2000 ; L. Paré, “Dynamiques foncières et changements sociaux dans l’aire cotonnière”, *Grafigeo* n° 15, 2000, p.61-79 ; L. Paré, *Les délégations de droits de culture dans l’aire cotonnière du Burkina Faso, modalités et dynamiques*, GREM, IIED, 2001.

5. M. Zongo, P. Mathieu, “Transactions foncières marchandes dans l’ouest du Burkina Faso : vulnérabilité, sécurisation, insécurisation”, *Bulletin de l’APAD* n°19, 2000, p. 21-32.

6. S. Bredeloup, “La Côte d’Ivoire ou l’étrange destin de l’étranger”, *REMI*, vol.19, n°2, 2003, p.85-111.

7. M. Zongo, “La diaspora burkinabé en Côte d’Ivoire : trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapports avec le pays d’origine”, *Revue Africaine de Sociologie*, 7 (2), 2003, p.58-71.

8. M. Zongo, “Entre-deux. La communauté burkinabé dans l’Ouest forestier ivoirien : crise économique, relations intercommunautaires et questions d’appartenance”, in *le journal des sciences sociales*, 2, 2006, p.21-38.

9. Une opération de rapatriement dénommé “opération Bayiri” a été organisée par l’État burkinabé pour convoier ses ressortissants depuis Abidjan jusque dans leur village d’origine. L’opération était en réalité symbolique car elle a touché moins de 5% de ceux qui ont regagné le Burkina Faso. Voir T. Ouedraogo, *Migration de retour en contexte de crise : cas de l’opération Bayiri au Burkina Faso*, Département de Sociologie, UFR/SH, Université de Ouagadougou, 2005.

- 10.** Pour la discussion de ce concept, voir M. Zongo, "Accueil et insertion des 'rapatriés'" en zone rurale au Burkina Faso, l'exemple de la région des cascades, in L. Cambrezy, S. Laacher, L. Lassalily-Jacob, L. Legoux et al., *Asile au Sud*, Paris, La Dispute, 2008.
- 11.** Dans le dispositif d'accueil, les autorités avaient prévu le retour des "rapatriés" dans les familles d'origine, ce qui aurait facilité la prise en charge.
- 12.** La migration de retour est définie ici en rapport au territoire national, car les migrants ne sont pas originaires de leur zone d'accueil. Certains sont même nés en Côte d'Ivoire et, de ce fait, sont des immigrés au Burkina Faso.
- 13.** Non répertorié comme un village de la commune de Niangoloko en 1996.
- 14.** Non répertorié comme un village de la commune de Niangoloko en 1975.
- 15.** B. Dabire, M. Zongo, "Migration, dynamiques sociofoncières et institutionnelles dans l'ouest et le sud-ouest du Burkina Faso", Rapport de synthèse CLAIMS (en cours de finalisation), 2005.
- 16.** Les affrontements intercommunautaires dans la région de Tabou ont connu deux phases qui à chaque fois ont occasionné des vagues de départ vers le Burkina Faso.
- 17.** Au Burkina Faso, le terme "Hong Kong" est synonyme d'anarchie dans le langage populaire.
- 18.** Par exemple, Larba, localisé dans le terroir du village de Dangouandou, relève de l'autorité administrative de celui-ci, qui y a même dépêché un représentant du chef de terre.
- 19.** Les préfets avaient expliqué aux autorités des villages (chefs de terre, chef de village, délégué administratif, etc.) de la zone que l'accueil et l'insertion des rapatriés étaient, au-delà de la l'hospitalité habituelle dans les traditions locales, un devoir patriotique dans la mesure où ceux-ci sont "des frères victimes de l'injustice" de l'autre coté de la frontière, voir Zongo, 2008, op. cit.
- 20.** Il semble, a posteriori, que les autorités coutumières n'ont pas mesuré tous les enjeux (financier, politiques, etc.) des rapatriés. Ils étaient d'ailleurs nombreux parmi les populations à croire que leur installation dans la zone allait être temporaire.
- 21.** Les traites correspondent aux périodes de récolte aussi bien au Burkina Faso (traite du coton et des céréales) qu'en Côte d'Ivoire (traite du coton, petite traite de café et de cacao (entre juin et juillet) et la grande traite de café et de cacao (octobre – décembre).
- 22.** Il faut noter que presque tous les villages de la commune sont couverts par la téléphonie mobile.
- 23.** Essentiellement des médicaments d'origine douteuse communément appelés "médicaments de la rue". La contrebande des cultures de rente (café, cacao, coton) et le bois d'œuvre n'a pas bénéficié à la commune dans la mesure où ces produits étaient dans des circuits qui "Tenjambaient".
- 24.** J.-P. Chauveau, "Transferts fonciers et relation de 'tutorat' en Afrique de l'Ouest. Évolutions et enjeux actuels d'une institution agraire coutumière", in *le Journal des sciences sociales*, GIDIS, 2009 (à paraître).
- 25.** M. Zongo, "Le temps des incertitudes : les dynamiques socio-foncières dans les zones de colonisation agricole de l'ouest du Burkina Faso", in *le Journal des sciences sociales*, GIDIS, 2009 (à paraître).
- 26.** D'ailleurs, les Moosé de la province du Boulkiemd sont considérés par ceux du Yatenga comme des Gouronsi.
- 27.** L'arène politique locale est dominée par le RDB (contrôlé par les autochtones) suivi du CDP (qui tente de faire des dosages ethniques dans la constitution des listes électorales tout en réservant les postes à haute charge symbolique aux autochtones). L'opposition entre le RDB et le CDP est locale car à l'échelle nationale le RDB fait partie de la mouvance présidentielle qui s'est alliée au CDP (parti majoritaire) pour soutenir le quinquennat du président du Faso issu lui-même du CDP.
- 28.** Pluriel de Moaga. Les Moosé sont plus connus sous l'appellation impropre de "Mossi". Voir M. Zongo, "Étude des groupements immigrés Burkinabé dans la région de Oumé (Côte d'Ivoire) : organisation en migration, rapports fonciers avec les groupes autochtones et les pouvoirs publics locaux", IRD REFO, 2001.
- 29.** Terme générique utilisé chez les Moosé pour désigner les non-Moosé.
- 30.** Composé de *Zoug* = "tête" et *sablé* (pluriel *sabla*) = "noir" : littéralement "tête noire", qui dans le contexte signifie ignorant. Certains utilisent le terme *yirmoaga* (*yir* = "maison" et *moaga*) : le "moaga du village", très péjoratif.
- 31.** Lors des entretiens en 2005, les rapatriés accusaient également l'administration, et surtout l'action sociale, de manque de transparence. A l'époque, les autorités nationales faisaient régulièrement état à travers la radio nationale et dans la presse gouvernementale de leurs contributions diverses, probablement pour illustrer la réaction patriotique de la population. Les autorités locales se plaignaient du décalage entre ce discours et l'absence de soutien qui en définitive faisait d'eux des détourneurs de don.
- 32.** Pluriel de *Kosaveaga*, (composé du verbe *Kos* = "durer" et *wego* (pluriel *weto*) = "brousse" ou espace non socialisé) est synonyme de déraciné ou d'acculturé.
- 33.** Cependant les observations plus fines montrent que les rapatriés qui ont des investissements, ou des projets d'investissement dans la zone, circulent entre la commune et leurs lieux d'installation en Côte d'Ivoire.
- 34.** Il convient de signaler que chez les rapatriés, l'idée qui prévaut est que les crédits sont des aides gouvernementales. D'autres considèrent leur situation (en général qualifiée de "très précaire" par les politiciens, la presse et autres courtiers) comme une excuse. Dans tous les cas, beaucoup ne ressentent pas l'obligation de rembourser.